

Juge Arbitre National (JAN)

Objectif :

Connaître parfaitement les organisations des épreuves et les relations s'y rapportant.
Diriger les épreuves de tous les niveaux en coordonnant la table, en ayant les relations nécessaires pour le bon déroulement de l'épreuve

Fonctions – obligations :

Activité / saison : 2 actions par saison en Juge Arbitre ou table dont 1 au niveau national toutes les 2 saisons ;
Recyclage et inactivité : décision C.F.A.
Connaître les différents modes de tirage au sort.
Savoir diriger une épreuve.
Savoir faire un horaire général et un P.O.T.
Savoir gérer les situations difficiles au mieux des intérêts de tous

Public concerné - Pré-requis :

Licencié FFTT (licence traditionnelle)
Etre AN + JA1 + JA3 depuis au moins 2 ans
Passer les grades intermédiaires de responsable des Epreuves et de responsable des Arbitres (au cours de la formation JAN)

Conseil :

Préparer la session en lisant les documents

Modalités pédagogiques :

Cours magistraux
Travaux dirigés
Mises en situation
Direction d'une épreuve en double avec un JAN Formateur

Modalités de validation :

Participer à une session de Formation JAN
Partie théorique : UV 1 (290/340)
On ne peut passer l'examen que deux fois, et pas deux années consécutives
Partie pratique : UV de Responsable des Epreuves, puis UV de Responsable des Arbitres, puis UV Juge-Arbitre Adjoint puis convocation

Dates, lieu et tarif de formation :

Pas de formation prévue en 2013/2014 (sauf si au moins 5 candidats déclarés)

Inscription auprès de

Patrick RINGEL - 3 rue des Genets - 34140 MEZE
avant le 1er décembre 2013

Nomination

FFTT sur proposition de la CFA

Renseignements auprès de :

Gaëtan GOUBERT

Par mail : gaetan.goubert@yahoo.fr

Par téléphone : 06-26-25-92-77